

LA BANQUE INTERNATIONALE D'INFORMATION SUR LES ÉTATS FRANCOPHONES (BIEF) A FÊTÉ SES 10 ANS!

Déjà 10 ans! En septembre 1987, à Québec, dans le cadre du II^e Sommet de la Francophonie, les chefs d'État et de gouvernement donnaient à la BIEF ses lettres de créances et la chargeaient de procéder à la mise en place de réelles politiques nationales d'information dans les pays du Sud en s'appuyant sur des méthodes et des systèmes modernes. Un partenariat dynamique s'est vite développé entre les intervenants de sorte qu'aujourd'hui après une décennie de travail, on est à même de noter des progrès. Des progrès qui sont, dans certains cas, encore fragiles alors qu'ailleurs force nous est donnée de reconnaître une véritable consolidation des institutions documentaires nationales.

Dans son allocution aux directeurs des centres serveurs et aux amis de la BIEF, le secrétaire général de l'Agence de la Francophonie (ACCT) a souhaité remercier le Gouvernement du Canada qui avait pris à l'époque l'initiative de dégager financement et experts pour créer ce programme devenu en 1992, un programme en titre de l'ACCT. Il a rappelé la philosophie qui a guidé tous les intervenants au cours de cette décennie : philosophie de service, de partenariat et d'émulation. Il a aussi souligné les succès de la BIEF et les réminiscences ont envahi les auditeurs qui avec lui se sont rappelés avec plaisir, nous a-t-il semblé, des événements auxquels ils avaient participé et qui ont marqué des étapes importantes dans la progression du programme.

Les motifs de la performance de la BIEF, selon Jean-Louis Roy, sont liés à l'importance même de son domaine d'intervention soit la politique nationale d'information, élément essentiel d'une gestion efficace et démocratique des affaires publiques et à sa méthode qui repose sur une qualité de concertation et d'échanges, des investissements pertinents dans les technologies de l'information et de la communication, les dimensions du thésaurus déjà rassemblé et l'insertion dans les grandes concertations mondiales pertinentes.

L'avenir

Et de conclure, «Plus que jamais, la BIEF tant par ses acquis que pour l'avenir répond aux grands objectifs de la Francophonie en matière de politique d'information. Voilà autant de motifs de célébrer l'anniversaire qui nous réunit, mais aussi de vous intéresser à l'avenir de la BIEF, avenir assuré, avenir indispensable. Chère Suzanne Richer, telle est l'œuvre que vous avez créée, sa qualité et sa nécessité.»

Autour des 10 ans de la BIEF, deux réunions importantes : le Groupe de travail sur les orientations stratégiques de la BIEF et le Réseau des directeurs des centres serveurs. Françoise Beaulieu-Thybulle, porte-parole du Groupe, a déposé les résultats du questionnaire-enquête mené auprès des centres serveurs et de leurs partenaires qui ont été analysés par Gilles Deschatelets. Une première rencontre a permis aux représentants de l'ACCT de prendre connaissance de cet important travail alors qu'une seconde session a fourni l'occasion aux directeurs des centres serveurs de commenter le rapport et de formuler des recommandations. Une réponse de l'Agence de la Francophonie ne saurait tarder.

Les directeurs des centres serveurs ont voulu souligner l'importance de cette réunion dans le cheminement du programme de la BIEF en signant La Déclaration d'Ottawa dont le texte intégral est le suivant :

Nous, les directeurs des centres serveurs du réseau BIEF réunis en Assemblée générale à Ottawa les 17 et 18 septembre 1997 pour discuter, évaluer et adopter le Plan d'orientation stratégique de la BIEF et commémorer les 10 ans de la BIEF, programme décentralisé de l'ACCT.

RECONNAISSONS que l'analyse des résultats des consultations effectuées auprès des centres serveurs et leurs partenaires nationaux conduit à un bilan hautement positif et porteur, à l'avantage de chaque composante du réseau;

TÉMOIGNONS que la philosophie insufflée par la BIEF, basée sur un partenariat efficace et mutualiste, a été un catalyseur dans la naissance et la consolidation du réseau des centres serveurs qui constitue une véritable plate-forme de l'action promotionnelle;

RECONNAISSONS l'éminente influence du réseau BIEF sur la réalité des systèmes et politiques nationaux d'information dont les effets positifs ont fortement resserré les liens entre nos unités documentaires nationales;

ADMETTONS que le mandat de la BIEF dans la consécration des principes de l'ACCT appliqués au secteur de l'information a été efficacement rempli;

NOUS FÉLICITONS que la BIEF ait établi un système cohérent de concertation et de responsabilisation capable d'assurer l'autodéveloppement des structures documentaires nationales;

SALUONS la ferme intention de l'ACCT de maintenir et de renforcer les actions de la BIEF par son intégration dans ses structures centrales;

Craignant pour le transfert qui compromet un programme ayant fait ses preuves, **DÉCLARONS** notre ferme volonté d'entourer la BIEF de tout notre appui et de toute notre sollicitude;

APPELONS nos autorités nationales et le Secrétaire général de l'ACCT à intégrer la BIEF au sein de l'Agence au rang digne de ses réalisations et de nos aspirations;

conscients de l'apport inestimable du Gouvernement canadien à la mise en place et au fonctionnement de la BIEF et de son réseau de centres serveurs dans les cinq continents durant ces dix dernières années;

conscients que l'intégration de la BIEF au sein de l'ACCT peut se faire dans la déconcentration;

APPELONS avec force le Secrétaire général de l'ACCT à maintenir la BIEF dans son environnement technologique et géo-culturel originel; environnement qui a favorisé l'instauration des usages, des comportements : une éthique basée sur la concertation, le partage, la mise en commun des ressources et l'émulation;

APPELONS nos autorités nationales à appuyer cette déclaration.

Fait à Ottawa, le 18 septembre 1997